

Vacances d'été - du 4 juillet au 1^{er} septembre 2011

VACANCES D'ÉTÉ - JUILLET																											
TOUS LES JOURS	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	
TOUTE LA JOURNÉE																											
LE MATIN UNIQUEMENT																											
L'APRÈS-MIDI UNIQUEMENT																											

VACANCES D'ÉTÉ - AOÛT - 1 ^{ER} SEPTEMBRE																																
TOUS LES JOURS	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	1
LA JOURNÉE																																
LE MATIN																																
L'APRÈS-MIDI																																

Vacances d'été du 4 juillet au 1^{er} septembre 2011

NOM de l'enfant : _____

Prénom : _____

Accueil de loisirs habituel : _____

Email : _____

FICHE DE PRÉINSCRIPTION 2010-2011

- Les fiches de préinscription sont disponibles au guichet unique de la Ville, dans les mairies annexes et les structures d'accueil. **Vous avez la possibilité de les télécharger sur le site Internet de la Ville www.clamart.fr**
- Nous vous invitons à prévoir les préinscriptions pour l'année scolaire entière.
- Toute modification ou annulation doit parvenir, par écrit obligatoirement, au guichet unique ou en mairies annexes (par courrier, par fax ou par courriel), 8 jours calendaires avant la date de l'activité afin d'éviter toute majoration.
- En cas d'absence de l'enfant lors d'une journée d'école, la famille doit impérativement remettre une attestation sur l'honneur auprès du guichet unique dans un délai de 48h pour obtenir la déduction de la prestation.
- En cas d'absence de l'enfant lors d'une journée d'accueil de loisirs (mercredi et vacances), la famille devra remettre un justificatif attestant l'incapacité de l'enfant à se rendre à l'activité dans un délai de 48h pour obtenir la déduction de la prestation. À défaut de justificatif, la prestation sera facturée.

► **GUICHET UNIQUE** - Tél. : 01 46 62 35 35 - Fax : 01 46 62 36 36

Courriel : guichet.unique@clamart.fr

► **ANNEXE MAIRIE DU PAVÉ BLANC** - 5, rue d'Auvergne

► **ANNEXE MAIRIE DE LA FOURCHE** - 216, av. Jean Jaurès